

ABONNEMENT.

Saumur : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES

De droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans satisfaction dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la répartition des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAYAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

19 Novembre 1875.

Bulletin politique.

Aujourd'hui vendredi a dû commencer la discussion en troisième lecture du projet de loi électorale, laquelle pourra prendre trois ou quatre séances, puis l'Assemblée n'aura plus à discuter que la loi sur la presse (si le statu quo n'est pas maintenu), la loi sur l'administration militaire, sur l'état-major, enfin quelques lois spéciales sur les bouilleurs de cru, le régime des sucres, diverses concessions de chemins de fer. Elle aura de plus à nommer les 75 sénateurs.

Une vingtaine de séances paraissent plus que suffisantes pour terminer ces travaux, et nous pensons que l'Assemblée s'en ira du 9 au 10 décembre.

Les radicaux, battus si complètement dans cette courte et bonne campagne parlementaire, grâce à l'habileté et à l'énergie de M. le vice-président du conseil, témoignent un certain découragement. Ils compétaient, en effet, sur les divisions des divers groupes conservateurs, et il s'est trouvé que, grâce à la tactique de M. Buffet et aux fautes de M. Gambetta, l'union s'est faite de nouveau entre toutes les fractions du grand parti conservateur pour lutter contre le péril révolutionnaire. Ce résultat inespéré est une éloquente réponse aux reproches d'incapacité, d'entêtement inepte, que les organes des gauches ont prodigués à l'honorable M. Buffet pendant toute la durée des vacances. La République française se distinguait surtout dans ce concert. Elle prenait quotidiennement à partie M. le vice-président du conseil, elle s'efforçait de démontrer qu'il n'avait pas de programme ou que son programme était absurde, et concluait inévitablement en appelant de tous ses vœux le retour de l'Assemblée et en prédisant à

l'homme d'Etat, son ennemi, une chute mémorable.

Quelle déconvenue pour la feuille doctrinaire ! Quelle immense déception pour M. Gambetta qui, avec l'ardente témérité qui le caractérise, avait pris la direction et la responsabilité de toutes les opérations contre le ministère, avait conduit dès le principe la campagne parlementaire, fait adopter ses plans et pris le commandement général de l'expédition, se mettant de sa personne à la tête des trois corps d'armée de la gauche ! On comptait sur Austerlitz, la campagne s'est terminée par un Waterloo. Aussi les intransigeants ont-ils beau jeu dans leurs attaques contre M. Gambetta et contre sa politique qui a abouti à de semblables résultats.

M. Naquet triomphe dans l'Événement et dans les réunions publiques, et l'ancien dictateur perd chaque jour de son prestige. Obtiendra-t-il du moins la revanche qu'il se promet sur le terrain électoral ? Cela est peu probable, en dépit des efforts que va faire le parti radical, de la propagande à laquelle il va se livrer, de l'organisation des comités dans les arrondissements, et de l'envoi en province de délégués chargés d'encourager les timides, de réchauffer les tièdes et de prêcher partout la guerre sainte de la démocratie contre une réaction odieuse.

Les commis-voyageurs en révolution auront sans doute du succès dans les villes où les théories révolutionnaires et socialistes trouvent toujours des adeptes complaisants, et dans quelques départements complètement envahis par la gangrène radicale. Mais dans la grande majorité des arrondissements, les prédicateurs seront sans écho et les agitateurs sans influence. Le bon sens des populations fera bonne justice de tous ces ennemis irréconciliables de l'ordre, de la paix publique, acharnés contre un gouvernement dont tous les efforts tendent au relèvement matériel et moral de notre patrie.

Ainsi que l'a dit, avec son autorité, M. le vice-président du conseil, le gouvernement exposera au pays ses actes, sa politique, son

programme, et les électeurs auront à choisir entre ses partisans et ses ennemis. Les candidats auront à s'expliquer sur cette question très-simple et très-nette, et leur réponse instruirait beaucoup mieux les électeurs que ne le feraient toutes les variations connues ou nouvelles sur le thème constitutionnel, sur les avantages ou les inconvénients de la clause de révision.

M. Buffet, et ce sera son éternel honneur, a su placer à la fois la question gouvernementale et la question électorale sur leur véritable terrain : celui de la lutte entre les conservateurs, sans distinction d'opinions et de partis, et les révolutionnaires transigeants et intransigeants. Ce n'était point une tâche facile, et il a fallu, pour la mener à bonne fin, la sûreté de coup d'œil, la fermeté qui distinguent M. le vice-président du conseil. Il a fallu surtout l'autorité de son caractère et le prestige de son honnêteté qui ont eu sur les divers groupes de l'Assemblée une influence décisive. (Agence américaine.)

Tous les gouvernements ont fait leur loi sur la presse ; aucun n'a tenu la promesse des immortels principes de 89. On attend encore la liberté. Nous en sommes à la vingtième loi. Son auteur convient que ce n'est pas la dernière ; il n'a pas la prétention de « fixer d'une manière définitive les principes applicables en matière de presse. » Il y a donc des principes. M. Dufaure, un libéral, le reconnaît dans son exposé des motifs. Quels peuvent être ces principes ? N'est-ce pas d'abord celui du Syllabus ? Le Syllabus condamne la liberté de la presse. Les lois sur la presse ne sont autre chose qu'une application du Syllabus. Chacun, à leur point de vue, nos différents régimes, les plus autoritaires comme les plus libéraux, la République et la monarchie, l'Empire et la Commune, ont mis des restrictions à la presse. Toutes ces lois allaient même jusqu'à la suppression des journaux. En fait, la liberté de la presse a été unanimement reconnue mauvaise et impraticable. Peut-on attendre d'un gouvernement à venir qu'il la proclame ?

Tout gouvernement commencera par se mettre au-dessus des atteintes de la presse. C'est ce que fait le nouveau projet de loi pour la constitution du 25 février.

La République de 48, la Commune de 71, si propices aux immortels principes de 89, n'ont pas permis à la presse de discuter leur origine ni leur autorité. Finalement, le régime qui promettait l'idéal de la liberté au gré des plus fervents adeptes de la révolution, a abouti à une hécatombe de journaux. Que M. Gambetta ou M. Naquet règnent, ils se déclareront tout d'abord inviolables, et malheur aux journaux qui ne les adoreront pas !

En somme, le principe du Syllabus en matière de presse est celui de tous les gouvernements, de toutes les lois sur la presse. On l'applique mal, mais on le proclame jusque dans l'abus qu'on en fait. La Déclaration des droits de l'homme peut servir à arriver au pouvoir ; mais c'est avec le Syllabus que, bien ou mal, on gouverne. Arthur Lohr.

Chronique générale.

A mesure que le moment de la séparation de l'Assemblée approche, les divers groupes conservateurs comprennent la nécessité de resserrer leurs rangs et de rétablir leur accord, comme en 1874, surtout en vue des élections générales. Ce mouvement s'accroîtra de plus en plus, d'ici à la dissolution.

Dans les départements, les républicains commencent déjà à se réorganiser en vue du scrutin d'arrondissement. On procède à l'élimination des candidats que les nécessités de parti obligent à sacrifier. Ce sera la besogne la plus délicate à faire ; il y aura bien des froissements et des récriminations. La consigne a été transmise partout de combattre désormais les hommes du centre droit, rendus responsables, entre tous, du vote du 14 novembre.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

HISTOIRE

D'UN HOMME QUI N'A JAMAIS RIEN VU.

(Suite.)

LXVII.

C'étaient de bonnes nouvelles, puisqu'il se portait bien, puisque son voyage s'accomplissait au mieux et que rien n'était changé dans ses résolutions ; mais ce retard d'un mois empêchait que notre joie fût complète. Nous n'étions qu'en décembre et nous devions attendre encore six mois !...

Tant de choses, en six mois, pouvaient encore survenir ! Mais comment s'était-il fait que sa lettre eût été trois mois à nous parvenir ? C'est un point que seul le voyageur hollandais eût pu nous expliquer.

Peut-être des mésaventures étaient survenues à ce voyageur ; et qui pourrait dire que des retards du même genre ne remettraient pas encore le retour de Valentin ?

Nous en eûmes, sur cette lettre, pour huit jours de commentaires.

Soufflanbise était tout heureux de penser que bientôt il serait édifié par Valentin sur la situation

générale du monde et sur son excès de population.

Les enfants et leur mère continuaient de rêver aux raretés que rapporterait le voyageur ; et moi j'étais d'avance tout au plaisir de le revoir et de lui raconter, en retour de ses récits de voyage, le détail de tout ce qui s'était passé au pays depuis son départ.

Il serait plaisant qu'un reste-en-place comme moi pût intéresser un court-le-monde tel que lui.

Autrefois, Valentin et moi nous étions d'accord sur tous les sujets importants ; continuerait-il d'en être de même ?

Tant voyager n'est pas sain à tous les esprits. Mais Valentin, au physique, au moral, semblait destiné aux courses incessantes. Son cerveau, comme tout le reste de son organisme, se délectait dans la translation.

Qu'éprouverait-il en se retrouvant dans la maison de sa mère ?

A quoi s'occuperait-il dans cet ermitage ? Ne serait-il pas repris quelque jour du désir de se remettre en route ?

Voilà quelles étaient nos pensées à cette heure même où le malheureux Valentin était englouti sous la neige et les glaces dans une nuit éternelle.

LXVIII.

Nous eûmes nous-mêmes en France, cette année-là, un des hivers les plus froids qu'il y ait eus

depuis un demi-siècle ; le thermomètre descendit chez nous jusqu'à vingt degrés, et nous eûmes un mètre de neige. Qu'on juge si ce nous était une occasion de penser à Valentin.

Cet hiver, malgré sa longueur, prit fin cependant ; et dès le mois de mars, nous eûmes des jours d'une température délicieuse.

Nous reprîmes nos travaux ordinaires de jardinage et d'élevage ; mais aux soins de notre domaine se vinrent ajouter ceux que nécessitaient la cabane, le jardin et le verger de Valentin. Florine voulait qu'il trouvât tout en train d'aller ; elle installa des poules dans le poulailler, des lapins dans l'écurie, un cochon dans l'étable ; et tous les jours, soir et matin, elle allait avec Odette et Germaine donner ses soins à toutes ces bêtes. Soufflanbise, avec Alain et Albert, entretenaient le jardin.

Valentin autrefois avait été témoin de mes premiers essais de culture des phlox, je voulus qu'il eût devant sa fenêtre un ample massif de ces plantes ; elles seraient en fleur ou sur le point de fleurir à son arrivée ; nous fîmes un choix des plus belles variétés, et Soufflanbise les planta, aidé de nos fils.

C'était pour tous un vrai charme d'aller chaque jour chez Valentin. Il nous semblait, en travaillant pour lui, que nous étions avec lui.

L'attente nous fut ainsi plus facile, et le printemps s'écoula rapide et charmant.

LIX.

Jamais le mois de mai n'avait été si splendide, jamais il n'avait eu tant de fleurs, jamais plus abondante récolte en toute chose n'avait été promise aux jardiniers et aux cultivateurs. Les arbres étaient partout resplendissants ; les prairies onduleuses au soleil, riches de mille couleurs. Il semblait que la nature voulût se montrer dans tout son éclat pour l'arrivée de celui qui avait visité tant d'autres contrées.

Pourrait-il ne pas voir que rien au monde n'est plus beau, plus varié, plus gai, plus fécond que ce petit coin de la France où nous étions nés ?

C'était une de mes inquiétudes qu'après avoir vu les plus beaux pays de la terre, il n'en vint à trouver le nôtre étroit et mesquin.

Notre végétation ne lui paraîtrait-elle pas bien lente et bien maigre, à lui qui avait vu la végétation tropicale ?

Heureusement ce n'était pas de ces régions splendides et vigoureuses qu'il allait nous venir ; et peut-être, après cette effroyable aridité du Nord visité en plein hiver, serait-il heureux de retrouver nos printemps et nos étés de France ! Lui-même l'avouait : il avait voulu, par un séjour en Laponie, se préparer à se plaire et à se trouver bien partout.

Nous étions bien près de la mi-mai, et nulle nouvelle encore du voyageur ; mais nous l'espé-

Dans la séance de mardi, M. Caillaux, ministre des travaux publics, a fait une réponse aux questions de M. le comte Octave de Bastard à propos des inondations de la Garonne. Nous en extrayons les lignes suivantes :

« ... Après avoir répondu à la question principale qui m'a été posée, en laissant de côté celle qui est relative au rachat des ponts qu'il est bien difficile de traiter en ce moment et qui, d'ailleurs, est une question secondaire, je dirai à l'Assemblée que l'administration des travaux publics a organisé un grand service dont la direction est établie à Toulouse et qui a pour objet de réunir, sous le contrôle et l'autorité d'un ingénieur en chef directeur, tous les ingénieurs chargés des travaux et de la surveillance de la navigation dans le bassin de la Garonne, sur le fleuve et ses affluents. En concentrant ainsi tous les services, nous voulons arriver d'abord à organiser un service d'avertissement des crues, comme dans la vallée de la Loire, où il fonctionne avec exactitude et régularité. Dans la vallée de la Loire, la hauteur des crues est toujours annoncée, à 20 centimètres près, assez longtemps à l'avance pour que les habitants puissent prendre des précautions nécessaires et se soustraire au danger qui les menace.

« J'ai le regret de rappeler que ces précautions n'ont pas toujours pu être prises lors des dernières inondations dans la vallée de la Garonne. Aussi le premier soin dont nous avons eu à nous préoccuper, la première mesure que nous avons prise a été de préparer l'organisation d'un service d'avertissement nécessaire pour assurer l'annonce de la hauteur des crues avec exactitude et régularité, dans les vallées de la Garonne et de ses affluents. Le service qui a été établi dans ce but a encore pour objet d'étudier, dans leur ensemble, tous les projets qui se rattachent à la question de l'écoulement des crues, de la défense des villes et des lieux habités, enfin toutes les modifications nécessaires à apporter aux ouvrages à construire ou en construction, afin qu'ils aient des débouchés suffisants. »

Plusieurs instituteurs nous transmettent, dit le Français, le prospectus qu'ils viennent de recevoir d'un des journaux radicaux de Paris. Ce journal se présente comme défenseur de l'Université de France; il déclare « qu'il s'occupe avec un soin particulier » des questions susceptibles d'intéresser le corps enseignant tout entier, depuis le grand professorat des lycées jusqu'à la classe si méritante et si délaissée des instituteurs primaires. »

Nous avons signalé l'entreprise tentée par le parti radical pour profiter de l'émotion causée dans certaines parties du personnel universitaire par la dernière loi de l'enseignement. Quant à la situation des instituteurs, on sait que c'est une commission présidée par Mgr l'évêque d'Orléans qui, sur le rapport de M. Ernout, a appuyé la propo-

sition de M. Maurice et obtenu ainsi pour les maîtres de l'enseignement primaire des améliorations sans doute encore insuffisantes, mais déjà considérables.

La Gazette de Cologne, dans une discussion sur la meilleure forme de gouvernement qui conviendrait à la France, avoue que le prince de Bismarck a une prédilection pour la forme républicaine; elle donne pour explication de cette préférence: « Que si le chancelier préfère la République en France, c'est uniquement parce qu'elle OCCUPERA LES FRANÇAIS A L'INTERIEUR ET LES EMPÊCHERA DE SONGER A LA POLITIQUE EXTERIEURE. »

On écrit de Madrid que le cabinet espagnol veut maintenir contre l'ex-reine Isabelle le décret de déchéance de 1868. Marfori, arrêté récemment en Espagne, va être exilé aux îles Philippines.

Le conseil municipal de Caen vient d'autoriser l'érection, sur une des places publiques de la ville, d'une statue de M. Elie de Beaumont, le savant et regretté professeur du Collège de France.

Mgr de Ginouilhac, archevêque de Lyon, est mort à Montpellier, mercredi matin, à quatre heures.

Mgr de Ginouilhac, archevêque de Lyon, était l'un de nos prélats les plus distingués.

Il avait pour coadjuteur, avec future succession, Mgr Thibaudier.

EXPOSITION INTERNATIONALE DE 1875.

L'INGÉNIEUR BAZIN.

Toute la presse française et étrangère s'est beaucoup occupée de l'ingénieur Bazin et de ses inventions, dont les modèles figurent à cette exposition intéressante et si appréciée du Palais de l'Industrie.

Dans tous les articles que nous avons lus, les descriptions abondent; les appréciations sont sérieuses et raisonnées; l'inventeur est traité avec les égards qui lui sont dus, et son éloge est fait avec une unanimité à laquelle nous applaudissons.

Il est, en effet, peu d'hommes à notre époque dont le mérite soit aussi grand, dont la valeur soit aussi incontestable et incontestée.

M. Bazin n'est pas le chercheur heureux qui, accidentellement, trouve par hasard la solution d'un problème. C'est le chercheur infatigable et universel que rien n'arrête et qui, après avoir trouvé, cherche encore et arrive au résultat par l'étude constante des solutions qu'il tente.

L'ensemble de ses découvertes est telle qu'on pourrait croire qu'il a fallu la vie de plusieurs hommes pour les réaliser.

Son génie de conception ne s'arrête pas à un seul but; il est généralisateur et embrasse les branches les plus opposées de l'industrie, comme les appli-

cations les plus diverses des forces que la nature et la science ont mises au service de l'homme.

D'autres ont écrit les diverses inventions de l'ingénieur; mais ce qui nous a frappé le plus, ce sont les conséquences économiques qui découlent de l'application de ses plus importantes inventions.

Au premier rang de l'exposition de M. Bazin figure son extracteur. La puissance de cet engin, dont le principe repose sur l'utilisation de la charge hydraulique pour produire une force de propulsion, est vraiment exceptionnelle. Il résout d'une façon nouvelle et pratique le problème du désenvasement des ports et du creusement des canaux.

Le nouvel engin relègue la drague à godets au rang même où les armes perfectionnées ont rejeté le fusil à pierre.

Pourquoi nous faut-il constater ici que c'est à l'étranger qu'on a tout d'abord apprécié et compris toute l'importance de la découverte? C'est en Russie qu'ont été construits et que fonctionnent sur la Néva les premiers appareils réalisant le mieux la conception de l'inventeur, et c'est de là qu'on lui télégraphie que le succès obtenu est monstrueux.

En France, nos canaux sont à peine navigables, nos rivières sont presque toutes envasées. La Seine elle-même nécessite des approfondissements que le commerce réclame en vain depuis longtemps. En Europe, dans le monde entier, la situation est la même; partout on entreprend des travaux de dragage considérables: l'extracteur Bazin est l'instrument indispensable à l'exécution de tous ces travaux. Le champ d'application est aussi vaste que la conception même de l'inventeur.

L'Exposition de 1875 a mis en pleine lumière le nom de M. Bazin: un tel résultat lui était bien dû après la lutte courageuse, qu'avec la foi complète dans son œuvre il poursuit depuis si longtemps. Il a passé bien des années à solliciter l'examen du monde savant, les appréciations des gens pratiques, à lutter contre les objections; mais aujourd'hui l'œuvre est créée, on vient à l'inventeur de toutes les parties du monde; l'Angleterre, la Russie, mettent tout en œuvre pour exploiter l'invention, partout on construit des appareils, et les Républiques de l'Amérique du Sud les appliquent à l'extraction de sables aurifères.

À côté de cet extracteur se place le navire-express Bazin, qui, lui aussi, résout un problème de la plus haute importance.

À notre époque, deux solutions sont impérieusement réclamées en matière de navigation: vitesse et économie.

Économie de temps, économie d'argent. L'économie de temps, le navire-express la réalise en abrégant les parcours. En quatre jours ce navire traversera l'Atlantique du Havre à New-York, traversée que les plus rapides steamers mettent aujourd'hui huit jours à accomplir.

De là économie d'argent d'autant plus sensible que le combustible est plus cher; tellement cher que M. Détrouy, rédacteur en chef de la Liberté et l'un des journalistes les plus compétents en ces matières, écrivait encore dernièrement:

« Que l'économie d'un jour de chauffe pour la flotte serait plus profitable au budget de la marine que toutes les réductions de cadres opérées par le ministre. »

Le vacher disparut.

Valentin escalada la barrière, força l'auvent d'une fenêtre, brisa un carreau, ouvrit, entra... le voilà dans la chambre de sa mère!...

Ce fut, a-t-il dit depuis, la plus douce impression de sa vie... Il alluma le feu, il alluma les bougies, revit tout le cher mobilier, puis s'assit et pleura...

LXI.

Au point du jour, le lendemain, je cueillais des asperges avec Alain et Odette.

Imaginez la joie, l'émotion. Quelqu'un tout à coup s'avance... Malgré sa barbe allongée et blanchie, je le reconnais, et nous voilà dans les bras l'un de l'autre...

— Ah! mon ami, mon ami, répétait-il d'une voix entrecoupée, je sais tout, j'ai tout vu: je suis chez moi d'hier au soir et depuis hier au soir je te bénis.

— Enfants, m'écriai-je à mon tour, embrassez votre ami Valentin.

Alain et Odette se jetèrent à son cou. Ce furent des étonnements, des cris inimaginables. Nous allâmes surprendre à la maison Florine et les autres enfants. Soufflanbise arriva.

On se regardait, on s'embrassait; les questions, les réponses, les exclamations se croisaient. Il y eut des rires et des pleurs.

Le navire-express Bazin repose sur un ingénieux système de rouleurs qui, tout en réduisant par un artifice la surface de résistance du navire, substitue le frottement de roulement au frottement de glissement.

Le navire ne glisse plus, il roule: la force motrice nécessaire pour l'entraîner est réduite dans la même proportion que celle nécessaire à la traction du chariot à roues comparé au chariot à patins.

L'économie de force motrice se traduit à la fois par une augmentation de vitesse et une diminution de dépense.

Ces deux inventions ne sont pas les seules qu'offre l'exposition Bazin, mais ce sont les plus importantes; et pourtant il ne faut pas oublier de citer le canon sous-marin, qui envoie une torpille à 200 mètres, et dont le mécanisme est encore le secret de l'inventeur.

Si M. Bazin était étranger au lieu d'être Français, les capitaux de son pays eussent afflué vers lui dès son apparition; l'eussent accaparé lui et ses découvertes, pour donner à l'un la gloire et la fortune, aux autres toute l'importance industrielle et commerciale qu'elles comportent.

Bien qu'en France l'initiative commerciale nous fasse défaut, pour notre honneur national il ne faut plus douter aujourd'hui qu'il se trouvera un oiseau financier à la hauteur de cet oiseau scientifique, et que les inventions de M. Bazin porteront tous leurs fruits économiques.

Etranger.

Lettre du roi Charles VII à son cousin don Alphonse à Madrid.

Les journaux, commentant certaines dépêches de l'Agence Havas, qui annoncent l'envoi à don Alphonse d'une lettre écrite par don Carlos, ont voulu faire croire que cette lettre contenait des projets de soumission qui faisaient augurer le terme prochain de la lutte carliste. On jugera de ce que valent ces commentaires par le texte même de la lettre de don Carlos. La voici:

« A mon cousin Alfonso,

» L'attitude du président de la République des Etats-Unis peut être considérée comme le prélude d'une guerre, si tu ne reconnais pas l'indépendance de Cuba.

» La révolution, que tu représentes, est responsable du degré d'ignominie où l'Espagne est arrivée. Sans la révolution, cette rébellion parricide ne serait pas née.

» Moi régnant, jamais elle n'aurait acquis de forces. Le droit légitime de celui qui commande est le seul qui puisse réformer sans contrainte, céder sans faiblesse, réprimer sans colère, gouverner sans passion.

» Mais il s'agit de l'intégrité de la patrie, et tous ses enfants doivent la défendre. Quand la patrie est en danger, les partis disparaissent, il ne reste plus que des Espagnols.

» Si la guerre vient à éclater, je t'offre une trêve pour le temps que durera la lutte contre les Etats-Unis.

riens pour le mois suivant. J'allai un matin visiter son domaine avec Soufflanbise. Tout y était en ordre: le jardin très-propre, garni de fleurs et de légumes; une planche de fraises était déjà couverte de fruits. Les poules se promenaient et coquetaient dans la basse-cour; les lapins, un jeune cochon, complétaient le personnel de la colonie.

La chambre, meublée comme au temps où Valentin l'habitait avec sa mère, semblait, comme nous, impatiente de le recevoir.

Florine et les enfants, dès les premiers jours de mai, avaient achevé de tout préparer, jusqu'au lit, afin qu'il n'y eût, quand il arriverait, qu'à le conduire à sa chambre. Le feu était d'avance allumé sur les vieux landiers, les bougies attendaient dans les chandeliers maternels; tout enfin était bien selon mes désirs, et maintenant Valentin pouvait arriver.

LX.

Or, voici ce qui advint: l'hiver, en Laponie, se prolongea un peu moins que d'habitude, et Valentin fut débloqué plus tôt qu'il ne l'avait pensé. D'ailleurs, même avec le Nord, les communications se faisaient d'année en année plus rapides. Au 1^{er} mai, le voyageur était de retour à Stockholm. Il était à Londres le 10, et le 17 à Calais.

Mais nous autres nous ignorions tout cela. Valentin se faisait une joie de rentrer à l'insu de tous au

village natal. Nous ne fûmes donc nullement prévenus.

Le chemin de fer le mettait à seize kilomètres de chez nous; il voulut faire à pied ces seize kilomètres, laissant ses bagages à la station.

Le jour commençait à baisser, le 20 mai, lorsqu'il arriva. La première chose qu'il voulait revoir, c'était la maison de sa mère.

Arrivé au bout du joli sentier vert qui, de la route, conduit à la chère maison, il fut tout d'abord un peu décontenancé en voyant les changements faits depuis son départ. La maison, en effet, avait été agrandie; mais l'ancien bâtiment, habité par sa mère, était resté intact.

Pendant qu'il contemplant de la barrière, survint un vacher.

— Eh! le gars! par qui est habitée cette maison? — Par personne, m'sieu, ne v's en déplaie.

— Comment, par personne!...

— Eh! pardine! m'sieu Valentin pou' qui n'o l'a achetée va y veni' biélot. Tous les meubles y sont d'dans. Mais c'est qu'il a rudement d'la route à faire pour rev'nir au pays. N'o dit comme ça qu'il est en Cochonchine d'ousqu'il revient par chez les Napons, qui sont trétous des p'tits hommes pas pus hauts qu'mon boune!...

Le vacher parlait encore, mais Valentin ne l'entendait plus; il regardait le jardin, la basse-cour, le verger.

Par intervalles, le voyageur revenait à moi et, me prenant les mains, s'écriait:

— Mon pauvre vieux!... Et puis, au lieu de paroles, il ne lui venait que des larmes de joie.

En d'autres moments il allait à Florine:

— Et vous, Madame, quelle sœur excellente vous avez été pour moi dans cet arrangement de maison!

Et ces jolis enfants! comment, c'est à toi, mon cher patriarche, cette admirable nichée!

Oh! en voilà deux ou trois, ma foi, qui ne sont plus des enfants.

Mais cette petite-là, je sais bien son nom, c'est Agnès. Oh! celle-là, je veux qu'elle soit ma petite fille à moi. Viens donc sur mes genoux, mignonne. Oh! je ne mange pas les petites filles, quoique j'aie voyagé dans des pays où on les eût mangées très-bien. Mais je n'ai point pris les mœurs de ces pays-là.

Soufflanbise eut son tour, et jamais plus cordiales poignées de main ne furent échangées qu'entre ces deux hommes qui se voyaient pour la première fois.

— Vous êtes aussi, Monsieur, lui dit Valentin, un vieil ami pour moi.

(La suite au prochain numéro.)

» Mais, qu'il soit bien entendu que la guerre étrangère est la seule cause de la trêve que je te propose, et que je maintiens inébranlables mes droits à la couronne, comme je conserve la certitude de la ceindre un jour.

» Au-delà des mers, je n'ai pas de territoire dominé par mes armes, et je ne puis pas envoyer à Cuba mes loyaux volontaires. Mais je défendrai ces provinces et le littoral cantabrique. L'armerai en course les fils indomptables de ces côtes, qui virent naître El Cano, Legazpi et Churruca; je poursuivrai le commerce maritime de nos ennemis en allant les chercher, peut-être, jusque dans ses propres ports.

» En cas de guerre étrangère, acceptes-tu la trêve que je t'offre? Nommons alors les représentants qui doivent la régulariser.

» Tu la repousses! Le monde sera témoin que l'Espagne catholique a noblement rempli son devoir.

» Préfères-tu la demander à l'ennemi qui te menace? Humilie-toi, si tu en as le cœur; tu obtiendras peut-être un répit momentané; mais on cherchera bientôt à te susciter de nouveaux conflits, et Cuba sera perdue pour la patrie!

» Il te restera le déshonneur de t'être humilié, et la honte de t'être humilié en vain.

» Ton cousin,

» CARLOS. »

MŒURS ITALIENNES.

Un journal italien, grand partisan de l'Italie régénérée, dit la *Voce*, trace, dans un accès de sincérité, le tableau suivant de la jeunesse italienne, « espoir de la patrie » :

« Ces jeunes garçons à six ans fument la pipe comme des loups de mer, à huit ans boivent la chopine (*foglietta*), à dix ans forment des associations de petits malfaiteurs et jouent du couteau avec une aisance merveilleuse, à douze ans ils ont les plus mauvaises mœurs et fréquentent les plus mauvais lieux.

» L'école, l'atelier sont pour eux un mythe. Ces « espérances de la patrie » se livrent avec succès l'hiver à l'exercice du patinage, l'été à celui de la natation, dans le costume adamique... sans feuille, sous les yeux de la foule et à la barbe des gardiens municipaux.

» Ce sont là les prémices d'une génération singulièrement avancée.

» Si l'on va le dimanche faire une promenade hors les murs, on rencontre des troupes de gamins qui montrent pour le portemonnaie le goût le plus prononcé, dont le langage ferait rougir un sapeur.

» A mesure qu'ils grandissent, que deviennent ces petits malheureux? Des marchands d'allumettes ambulants, des larronneaux champêtres ou des mendiants imposés; puis, après quelques mois de cette vie et un certain nombre de visites à la prison correctionnelle, ils finissent par obtenir un poste gratuit dans les institutions pénales de l'Etat. Quelles belles espérances, n'est-il pas vrai?

» Ces mœurs épouvantables se propagent d'une façon alarmante. Il y a peu de jours, l'autorité judiciaire a découvert à Florence une association de malfaiteurs dont le chef avait quatorze ans et les autres membres de neuf à douze. Ces espoirs de la patrie avaient un règlement et des statuts, et ils furent reconnus auteurs d'une centaine de vols.

» A Rome, à Milan, à Turin, à Gènes, les journaux ne parlent que de vols, d'assassinats, de rixes, etc., le tout commis par les « espérances de la patrie. »

Ainsi parle un journal qui a beaucoup contribué à « régénérer » l'Italie.

C'est lundi qu'a dû commencer, à Vienne, la démolition des bâtiments qui ont servi pour l'Exposition universelle.

Les journaux accompagnent cette nouvelle de tristes réflexions sur la splendeur évanouie de jours meilleurs.

Le *Freudblatt* dresse la statistique de la paix armée. Il constate qu'elle coûte tous les ans à l'Europe sept milliards de francs et enlève aux travaux productifs 2,890,000 hommes. En temps de guerre, les effectifs pourraient être portés à 7,800,000 hommes dès les premières semaines, et ce nombre colossal de soldats pourrait s'accroître, dans le cours de la guerre, de quatre autres millions d'hommes, ce qui le porterait à 11,800,000.

Les budgets sont à l'avenant. La feuille autrichienne rappelle qu'ils ont été s'accroissant d'année en année, et elle calcule que l'augmentation sera, pour le prochain exercice, de 100 millions.

Avec une population de 400 millions d'âmes, bien supérieure par conséquent à celle de tous les Etats européens, la Chine n'entretient que 700,000 soldats destinés à la garde de toutes les provinces.

Nous l'avons battue, il est vrai, et nous qualifions les Chinois de barbares.

Il y a dix ans déjà, on disait qu'un Américain, pour être considéré dans le monde, devait, avant d'avoir atteint ses vingt-cinq ans, avoir fait au moins quatre ou cinq fois faillite. C'était quelque peu exagéré alors. Mais aujourd'hui que le vol et la fraude entachent du haut en bas l'administration publique de la jeune République, les relations commerciales privées sont devenues, aux Etats-Unis, un véritable système de brigandage.

En 1872, dit la *Gazette de Cologne*, il y a eu en Amérique 3,050 banqueroutes, rien que des maisons financières; leur total a été de 354 millions de francs; en 1873, elles ont été au nombre de 3,887, avec un passif de 856 millions; en 1874, le chiffre des banqueroutes monte à 4,371, mais le passif total redescend à 580 millions; mais rien que dans les neuf premiers mois de 1875, elles atteignent le chiffre de 3,334, dont 964 seulement dans les Etats du Sud; le passif est déjà de 656 millions.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Cent soixante-quinze fidèles du Saumurois, sous la direction du clergé de notre ville, ont quitté Saumur hier matin par le train de 8 heures 20 minutes, et se sont rendus en pèlerinage au tombeau de saint Martin, à Tours.

Nos concitoyens ont été reçus à la gare de Tours par le clergé de la chapelle de Saint-Martin et se sont rendus processionnellement, à travers les rues, près des reliques du grand thaumaturge des Gaules.

Après diverses visites au sanctuaire, les pèlerins sont rentrés hier soir à Saumur.

Nous avons annoncé avant-hier que désormais, dans toutes les gares et stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, l'accès des trottoirs d'expédition des trains sera libre pour tous les voyageurs munis de billets. Les lignes suivantes forment le complément de l'instruction adressée par le directeur de la compagnie :

« Dans les gares de bifurcation, pour guider les voyageurs dans le choix des trains qu'ils doivent prendre, un écriteau indiquera la destination de chaque train en partance. En outre, quand besoin sera, le chef de gare fera annoncer avant le départ du train, par les gardes-freins, à voix ordinaire, dans chaque compartiment, les principales gares que le train doit desservir.

» Les cris assourdissants et incommodes pour les voyageurs, aujourd'hui en usage dans les gares de bifurcation, pour annoncer ce qu'ont à faire les voyageurs des différentes directions, sont interdits. Dans les gares de bifurcation comme dans les autres gares et stations, on se contentera de faire annoncer à haute voix par les conducteurs du train le nom de la gare où le train est arrivé, la durée du stationnement et l'obligation de changer de voitures pour les voyageurs de telle ou telle direction.

» Les gares de bifurcation ou de formation de train qui ne sont pas munies d'écriteaux indicatifs des trains en partance devront les demander au chef de l'exploitation en lui faisant connaître les indications à porter sur chaque écriteau. »

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

« Nous avons ce matin une triste et douloureuse nouvelle à annoncer à nos lecteurs.

» M. de Place, adjoint à M. le maire d'Angers, malade et souffrant depuis quelques jours, est mort presque subitement hier matin, vers onze heures.

» C'est une perte qui sera vivement sentie, non-seulement à Angers, mais encore dans tout le département. M. de Place avait

brillamment servi dans la marine et y avait rapidement conquis les épaulettes d'officier; pendant la guerre, il commandait les mobiles de Maine-et-Loire, et maintes fois, notamment sous les murs d'Orléans, il avait bravement conduit le 29^e au feu. Tout le monde au régiment l'aimait et l'estimait; et, depuis la guerre, officiers et soldats avaient gardé de lui le meilleur souvenir. »

Les ouvriers couvreurs de Nantes avaient profité des dégâts causés aux toitures par les derniers ouragans pour demander une augmentation de 5 centimes par heure (de 45 c. à 50 c.). Sur un premier refus des patrons, ils s'étaient mis en grève; mais devant les nécessités de la situation il a fallu céder, et la grève a cessé.

Un décret du 16 novembre dispose :

Art. 1^{er}. — A dater de la promulgation du présent décret, l'hectolitre, servant à mesurer les liquides, sera placé parmi les instruments de mesurage légaux, et reçu à la vérification et au poinçonnage.

Cet instrument sera compris dans les mesures de capacité hors série. La taxe du poinçonnage et de vérification est fixée à 2 francs.

Art. 2. — La taxe de vérification première et de vérification périodique des dépotoirs destinés à mesurer les liquides est fixée ainsi qu'il suit :

1^o Dépotoirs d'un demi-hectolitre, d'un hectolitre et d'un double hectolitre, chacun, 2 francs.

2^o Dépotoirs au-dessus de 200 litres jusqu'à 300 litres, chacun 3 francs.

3^o Dépotoirs au-dessus de 300 litres jusqu'à 400 litres, 4 francs.

Et ainsi de suite, avec une augmentation de 1 franc pour chaque hectolitre ou fraction d'hectolitre en plus.

Tous les employés des contributions indirectes, des douanes et des octrois, les gendarmes, les préposés forestiers, les gardes champêtres et généralement tous les employés assermentés sont appelés à concourir à la répression des fraudes qui pourraient être commises à l'encontre du monopole des allumettes chimiques.

Les préposés qui arrêteront les individus vendant en fraude des allumettes à leur domicile, ou qui en colporteront, qu'ils soient ou non surpris à les vendre, recevront une prime de dix francs par chaque personne arrêtée, quel que soit le nombre des saisisants.

Cette prime ne sera due qu'autant que les contrevenants auront été constitués prisonniers, ou que, amenés soit devant le directeur des contributions indirectes, soit devant le représentant de la compagnie concessionnaire du monopole, ils auront fourni caution ou auront été admis à transaction. Elle sera toujours partagée par tête, sans acceptation de grade, et sans que sur le montant il puisse être fait déduction d'aucun frais.

Ladite prime sera payée, dans tous les cas où elle sera due, par la compagnie concessionnaire du monopole.

Encore une découverte qui va déplaire à ceux qui travaillent les eaux-de-vie.

M. P. Carles vient de trouver que le sulfate de fer (couperose verte) colore en noir l'eau-de-vie vieillie dans les tonneaux, tandis que la même dissolution ne produit rien sur celles qui sont artificiellement jaunies au moyen du caramel.

Désormais, on ne pourra plus vendre de l'eau-de-vie vieillie pour de l'eau-de-vie vieille.

THEATRE DE SAUMUR.

Nous avons reçu ce matin et publions à notre quatrième page le programme du spectacle de lundi prochain. On jouera la *Dame blanche*, le chef-d'œuvre de Boieldieu, et deux joyeux vaudevilles. Décidément, M. Marck nous donne plus qu'il n'avait promis : l'habile directeur devait faire alterner sur notre scène l'opéra et le drame, et sur six représentations il nous en donne cinq d'opéra. Le public dilettante de notre ville ne saurait manquer de tenir compte à M. Marck des sacrifices qu'il s'impose pour lui être agréable.

Faits divers.

Dimanche a eu lieu une des grandes marées de l'année.

La mer a atteint sur tout le littoral de la Manche une hauteur inaccoutumée. Au Havre, les quais et les rues ont été inondés.

Le bassin du Commerce a débordé, et les eaux ont interrompu la circulation sur le quai d'Orléans, depuis la rue Marie-Thérèse jusqu'à la rue de Lorraine.

Par une coïncidence heureusement très-rare, elle a été accompagnée d'une violente tempête de l'Ouest. Poussée par le vent, la mer s'est élevée effroyablement, à ce point que les plus vieux habitants ne se rappellent pas l'avoir jamais vue aussi haute.

Une partie du quartier Saint-François s'est trouvée pendant deux heures littéralement inondée.

Un grand nombre d'animaux ont été noyés et une quantité considérable de marchandises avariées. C'est un véritable sinistre pour les riverains.

On écrit de La Rochelle :

« Un événement horrible a eu lieu à la Repentie, commune de Laeu, pendant la désastreuse tempête de mercredi à jeudi.

» Une femme du village se trouvait seule dans sa demeure avec ses deux enfants au moment où le vent gémissait avec tant de violence.

» Craignant une catastrophe, que le mauvais état de la maison lui faisait redouter, la pauvre femme chargea l'un de ses enfants sur ses épaules et le transporta sur une hauteur, afin de le mettre à l'abri des eaux et d'une chute possible de l'habitation.

» Quelques instants après, elle revenait chercher son second enfant, lorsqu'une rafale terrible renversa la maison sur ces deux êtres.

» Pendant ce temps, l'autre enfant était emporté dans la mer par un coup de vent. »

Voici le relevé aussi exact que possible des dégâts causés par le vent de dimanche soir à mercredi matin à Paris.

Environ 40,000 cheminées ont été abattues.

460 toitures de différentes sortes ont été plus ou moins endommagées;

30,000 carreaux de vitres ont été brisés;

4,000 palissades renversées;

200 arbres ont été cassés ou déracinés.

Le chiffre total des dommages occasionnés s'élève à la somme d'environ 500,000 francs pour ces trois jours.

C'est un témoin oculaire arrivé de Lorraine qui nous apprend le fait suivant. Voici ce qu'il a vu :

A l'entrée d'un village, la foule des habitants dispose un pont de planches au-dessus du cours d'un ruisseau. Ils paraissent s'occuper fort d'échapper aux baisers des eaux froides tout en ménageant une ouverture carrée au milieu de leur pont provisoire.

Cela fait, l'un d'eux, le plus vieux, se débarrassa de ses chaussures et retroussa son pantalon au-dessus des genoux.

Deux hommes le prirent alors chacun par une épaule et lui plongèrent délicatement les pieds dans cette eau glaciale, puis le remontrèrent, le redescendirent, le remontrèrent, etc.

Bref, ce manège dura longtemps; le patient ne soufflait mot et l'assistance regardait tranquillement.

L'étranger intervint et demanda quel était le crime de ce malheureux.

— Oh! ce n'est rien, lui fut-il répondu, cet homme est le maître d'école qui est aussi chantre à l'église; c'est demain la Toussaint, et comme il n'a qu'une toute petite voix, nous l'enrhumons, pour qu'il chante plus gros.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Publications de mariage.

Henri Daudu, maréchal, de Brives (Indre), et Zoé Chevalier dite Pineteau, couturière, de Saumur.

Paul Hubert, journalier, de Saumur, et Rose Boret, cultivatrice, de Dampierre.

Théâtre de Saumur.

Troupe du Grand-Théâtre d'Angers, sous la direction de M. EMILE MANCK.

LUNDI 22 novembre 1875.

LA DAME BLANCHE

Opéra-comique en 3 actes, paroles de Scribe, musique de Boteldieu.

Risette, ou les Millions de la Mansarde. comédie-vaudeville en 1 acte, de MM. Edmond About et Francisque Sarcey.

La Grammaire, vaudeville en 1 acte, du théâtre du Palais-Royal, par MM. Labiche et Joly. — Joué par MM. SIMON et STRYV.

ORDRE : 1° La Grammaire ; 2° La Dame blanche ; 3° Risette.

Bureaux à 7 h. 1/2 ; rideau à 8 h.

Comité des concours poétiques de Bordeaux.

APPEL AUX POÈTES.

Le Quinzième Concours Poétique ouvert à Bordeaux le 15 août sera clos le 1^{er} décembre 1875 ; douze médailles or, argent, bronze, seront décernées.

Demandez le programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste CARRANCE, Président du Comité, 7, rue Cornu, à Bordeaux, Gironde. (Affranchir.)

SAUVEZ LES ENFANTS PAR LA DOUCE

REVALESCIERE DU BARRY DE LONDRES. — Partout on déplore que l'enfant — la joie de la famille et l'espoir de la nation — est fort maltraité. Par l'ignorance seule des mères ou des nourrices, il en meurt la première année 60,000 en France et 40,000 en Angleterre ! Cette misère est due ou à un allaitement trop fréquent, ou bien à l'usage du lait de vache ou de chèvre, ou à la panade — tous aliments inadmissibles, et qui, ordinairement, amènent une irritation de la muqueuse et, comme suite inévitable, l'échauffement ou la diarrhée, les vomissements continuels, l'atrophie, les crampes, les spasmes et la mort. On a reconnu que la digestion d'un jeune enfant, une fois compromise, les drogues les mieux choisies sont impuissantes à réparer le mal ! C'est un fléau pour la famille et pour le pays que cette destruction cruelle ! Il y a pourtant un moyen simple et peu coûteux d'y parer, et qui a fait ses preuves depuis vingt-huit ans ; c'est de nourrir le bébé et les enfants malades ou faibles de tout âge avec la *Revalescière Du Barry*, toutes les trois heures de la journée, simplement bouillie à l'eau et au sel.

C'est en somme la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance.

Citons quelques-unes des preuves abondantes de son influence invariablement salutaire, même dans les cas les plus désespérés :

Cure N° 80,416.

M. le docteur F.-W. Beneke, professeur de médecine à l'Université de Marbourg, fait le rapport suivant à la clinique de Berlin, le 8 avril 1872 :

« Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la *Revalescière Du Barry*.

« L'enfant, à l'âge de quatre mois, souffrait, sans cause apparente, d'une atrophie complète, avec vomissements continuels, qui résistaient à la diète la plus soignée, à deux nourrices et à tous les traitements de l'art médical. La *Revalescière* a immédiatement arrêté les vomissements et complètement rétabli sa santé en six semaines de temps. Toutes mes expériences faites depuis avec la *Revalescière* ont eu le même succès. Elle est quatre fois plus nutritive que la viande.

Cure N° 70,410.

Usine de Granvillars (Haut-Rhin), 12 juin 1868.

Monsieur, je suis heureux de vous dire que mon premier enfant, fort chétif, a été nourri pendant un an de votre *Revalescière*, et que sa santé et son développement sont la merveille pour tout le monde. Il n'y a pas d'enfant dans le village aussi fort que le mien pour son âge. MERCIEN.

Cure N° 85,421.

Bruxelles, le 23 juin 1874.

Mon plus jeune garçon, abandonné à l'âge de quatre à cinq mois par les médecins, ne voulait prendre ni digérer aucune nourriture, et se trouvait, par conséquent, dans un état de faiblesse qui mettait son existence en danger ; c'est alors que je lui fis préparer une légère bouillie de *Revalescière* qu'il mangea avec appétit et il a continué pendant plusieurs mois à s'en nourrir exclusivement. Aujourd'hui, âgé de onze ans, il est fort bien portant.

DESWERT.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine.

En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean, n° 1. — GONDRAND, rue d'Orléans, n° 1. — M. BASSON, successeur de M. TEXIER, n° 1. — M. NORMANDINE, rue Saint-Jean, n° 1. — M. J. RUSSON, quasi de Limoges, et par conséquent, chez les bons pharmaciens et épiciers, — Du Barry et C^o, 26, place Vendôme, Paris.

Evitez les contrefaçons. — N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes. (631)

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver.

Départs de Saumur pour Poitiers.

6 heures 10 minutes du matin.
11 — 30 — — —
1 — 40 — — —
7 — 40 — — — du soir.

Départs de Poitiers pour Saumur :

6 heures — minutes du matin.
10 — 30 — — —
12 — 30 — — —
6 — 40 — — — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 18 NOVEMBRE 1875.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre.	65	85	» 10	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	725	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	680	»	» 2 50
4 1/2 % jouiss. septembre.	95	50	»	Crédit Mobilier	185	»	» 2 50	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	685	»	»
5 % jouiss. novembre.	103	80	» 20	Crédit foncier d'Autriche	510	»	»	Société autrichienne, j. janv.	618	75	» 1 25
Obligations du Trésor, 1. payé.	472	50	»	Charentes, 400 fr. p. j. aodt.	342	50	»	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	230	»	»	Est, jouissance nov.	562	50	» 1 25	Orléans	332	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	481	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	957	50	» 6 25	Paris-Lyon-Méditerranée	315	»	»
— 1865, 4 %	499	75	»	Midi, jouissance juillet.	720	»	» 10	Est	320	»	»
— 1869, 3 %	348	75	»	Nord, jouissance juillet.	1182	50	» 1 25	Nord	322	50	»
— 1871, 3 %	326	»	» 1	Orléans, jouissance octobre.	977	50	» 1 25	Ouest	317	»	»
— 1875, 4 %	460	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	612	50	»	Midi	314	»	»
Banque de France, 1. juillet.	3880	»	»	Vendée, 250 fr. p. j. jouiss. juill.	1025	»	» 5	Deux-Charentes	290	»	»
Comptoir d'escompte, j. aodt.	597	50	»	Compagnie parisienne du Gaz.	1025	»	» 5	Vendée	238	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	495	»	»	Société Immobilière, j. janv.	23	75	» 1 75	Canal de Suez	508	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	335	»	» 5	C. gén. Transatlantique, j. juill.	311	25	» 11 25				
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	885	»	»								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 3 mai 1875).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 15 — — — (s'arrête à Angers).
9 — 1 — — — omnibus.
1 — 32 — — — soir.
4 — 12 — — — express.
7 — 23 — — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.
3 heures 4 minutes du matin, omnibus-mixte.
8 — 20 — — — omnibus.
9 — 50 — — — express.
12 — 38 — — — soir.
4 — 44 — — — omnibus.
10 — 28 — — — express-poste.
L'express d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 10 h.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE AUGUSTE MAILLER.

Conformément à l'article 492 du Code de commerce, les créanciers de la faillite du sieur Auguste Maillet, marchand de vaches à Doué, sont invités à remettre leurs titres, accompagnés d'un bordereau sur timbre, dans le délai de vingt jours, augmenté d'un jour par cinq myriamètres de distance, soit à M. Poulet, avoué à Saumur, syndic définitif de ladite faillite, soit au greffe du tribunal, contre un récépissé.

La vérification des créances aura lieu le mercredi 15 décembre 1875, à midi, en la chambre du conseil du tribunal de commerce de Saumur.

Le greffier, L. BONNEAU.

Etude de M^e ERNEST BARRION, avoué-licencié à Bressuire, rue Notre-Dame, 9.

VENTE PAR LICITATION DE LA METAIRIE DE POYNOT

Située commune de Massais, canton d'Argenton-Château, arrondissement de Bressuire.

Le dimanche 5 décembre 1875, à midi,

En l'étude et par le ministère de M^e CHARIER, notaire à Argenton-Château, il sera procédé à l'adjudication publique et aux enchères, en un seul lot, de la métairie de Poynot, située commune de Massais.

Consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardins, prés, pâtis, terres labourables, bois taillis ; le tout d'une contenance de 67 hectares 88 ares 83 centiares.

Cette métairie, située près de la grande route qui conduit d'Argenton-Château à Cersay, est d'un accès facile.

L'adjudication aura lieu sur la mise à prix de 70,000 fr.

Pour connaître les conditions de l'adjudication, s'adresser à M^e CHARIER, notaire à Argenton-Château, dépositaire du cahier des charges.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE AU DÉTAIL, UNE MAISON A CHAMPIGNY

Joignant M. Roy, Et cinq hectares environ de vignes, terres et bois taillis, situés, pour la plus grande partie, sur la commune de Souzay, puis sur Parnay et Saint-Cyr.

Pour les détails, voir les placards affichés. S'adresser, pour traiter, à M. TAVEREAU, géomètre-expert à Bagneux, ou à M^e LAUMONIER, notaire. (561)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE.

Avec jouissance de suite. 1^o Très-belle maison de campagne, dite les *Tourelles*, au canton de la Croix-Cassée, commune de Villebernier, à un kilomètre de Saumur : onze chambres, remise, écurie, maison de jardinier et jardin de 48 ares.

2^o Maison, à Saumur, quartier de Nantilly, rue du Presbytère, n° 1 et 3 : onze pièces, remise, écurie, caves en roc et deux jardins ; gaz et eau de la ville.

3^o Très-grande et belle cave en roc, place de Nantilly, ayant son entrée près le presbytère.

4^o Autre maison, à Saumur, place de Nantilly, n° 5, et rue du Presbytère, n° 2 ; belle cave en roc, jardin.

S'adresser à M. CHRISTIANI, négociant à Saumur, rue du Presbytère, ou à M^e CLOUARD, notaire. (492)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE UN HECTARE DE VIGNE ROUGE

Aux Rouères, près la Cave-Bruneau, commune de Saumur.

Joignant des chemins, M. Delavau et autres. S'adresser à M. BRUNET, au Pilly, près Villebernier, ou à M^e CLOUARD, notaire. (546)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

GRANDE VENTE MOBILIÈRE Après décès.

Le lundi 22 novembre 1875, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, dans la maison où est décédé M. PERREAU, ancien officier de la marine nationale, rue du Temple, n° 24, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de sa succession bénéficiaire.

Il sera vendu :

Ameublements de salons, fauteuils Voltaire, fauteuils pouff, chauffeuse, rideaux en soie et autres, ameublement de salle à manger, plusieurs belles pendules, candélabres, belles appliques, flambeaux, argenterie, table de tric-trac, tables de jeu et de bouillotte, un très-beau thé, objets d'étagère, cave à liqueur, consoles, étagères, meubles marquetés, tables antiques, plusieurs belles coupes et vases montés, coupes en bronze, plusieurs ameublements de chambres à coucher en frêne, acajou et noyer, grande quantité de bonne literie, tapis, bibliothèque, armoire à glace, grande quantité de draps, nappes, serviettes et essuie-mains, commodes, secrétaires, bureaux, grandes glaces, armoires, buffets, environ 2,000 bouteilles de bons vins vieux, rouge et blanc, porcelaine, cristaux, vieilles faïences, batterie de cuisine en cuivre, bouteilles vides, etc., etc.

ORDRE DE LA VENTE.

Lundi, mardi, mercredi, vente du mobilier ; jeudi, vente des vins, argenterie, bibliothèque et continuation du mobilier.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

M^e SANZAY, notaire à Brézé, demande de suite un clerc capable de faire le courant d'une étude. (504)

VENTE AUX ENCHÈRES

Par le ministère de M^e PORCÉ, commissaire-priseur, rue des Champs-Saint-Martin, 27, à Angers.

Le 22 novembre et jours suivants, à midi.

MOBILIERS DIVERS. — Noyer, — chêne, — acajou, — salon, — salle à manger, — chambres à coucher, — bureaux, — chaises, — fauteuils, — canapés, — tables, — buffets, — dressoirs, — bureau, — fauteuils de bureau ; le tout en bois sculpté.

Armoire à glace, — bois de lits, — tables, — chaises, — galeries, — chenets, — pelles, — pincettes, etc.

Cheminée sculptée, — garnitures de cheminée, — glaces, — pendules, — candélabres, — coupes, — bronzes d'art, — lampes, — suspension, — lustre, — baromètre, — tapis, — tentures, etc.

Porcelaine et cristaux, — service à thé et à café, — vaisselle, — batterie de cuisine.

Bonne literie, — linge de ménage, — linge de table.

VINS DIVERS. — Vieux Bordeaux, — Saint-Julien, — Canon-Fronsac, etc., 1858, — 1865, — 1869.

Vieux Bourgogne, — Pomard (Volney), — Chambertin.

Vins blancs de divers crus ; — vin rouge ordinaire, — bouteilles vides. Une presse Ragueneau, — un très-fort camion, — une petite voiture de chasse, — sacs vides, — cartes, — objets divers.

Au comptant, plus 5 0/0. (551)

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite.

UNE MAISON

Sise à Noyant, canton de Gennes.

Actuellement occupée par la brigade de gendarmerie. S'adresser à la Sous-Préfecture de Saumur.

M. BARNIAULT-YVON, négociant en vins, invite à se faire connaître la personne qui a perdu un titre de 16,000 francs sur l'Etat.

ON DEMANDE DEUX EMPLOYÉS, dont l'un en mercerie et l'autre en épicerie, âgés de 25 à 30 ans. S'adresser au bureau du journal.

UNE MAISON DE COMMERCE demande un enfant de douze ans, sachant lire et écrire. S'adresser au bureau du journal.

GODENÈCHE RESTAURATEUR

Rue du Portail-Louis, Saumur. Informe les propriétaires qu'il prend en pension des chevaux à la journée, à la semaine, au mois et à l'année. Conditions avantageuses. (530)

RIELLANT DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

LES PERSONNES qui désirent guérir vite et bien : Urines irritées. — Ecoulements. — Rétrécissements. — Douleurs de la Vessie et des Reins. — Gravelle et Goutte prendront tout OULES SUÉDOIS de suite les seuls remède efficace, agréable et peu coûteux. — Boîte de 80 ovules. 4 fr. (envoi franco). Conseils gratuits. Pour les cas difficiles, consultez les écrits d'un grand médecin. Pharmacie COLONER, 103, rue Montmartre, Paris. (563)

Saumur, imprimerie P. GODET.

L'EAU DE SUEZ

VACCINE DE LA BOUCHE supprime instantanément LES MAUX DE

DENTS

Conservation blancheur des dents et pureté d'haleine assurée. Lire la Brochure. BESSON, pharm. à Saumur.